



Mont de Marsan, le 15 janvier 2016

COMMUNIQUE DE PRESSE

Déclaration PAC Ouverture de la phase de restitution des surfaces non agricoles -SNA-

Les modalités mises en œuvres en 2015 pour les surfaces admissibles aux aides de la PAC, le registre parcellaire graphique (RPG) et les déclarations, font évoluer les modalités de restitution du résultat de l'instruction aux agriculteurs.

L'objectif est de permettre le signalement de toute erreur de traitement lors de la numérisation et de la description des Surfaces Non Agricoles (SNA). Les corrections seront intégrées dans les données instruites pour la campagne 2015 et seront donc utilisables pour la déclaration pour 2016.

A partir du 18 janvier, cette restitution sera consultable uniquement sur TéléPAC : <https://www.telepac.agriculture.gouv.fr/telepac/auth/accueil.action>

Si l'agriculteur constate, en consultant son dossier, **une erreur** sur l'identification d'une SNA, il pourra **imprimer à partir de TéléPAC, la fiche de la SNA concernée et y indiquer par écrit les erreurs constatées** (contour, type, caractéristiques, etc.) assorties le cas échéant des justificatifs nécessaires, et **la renvoyer à la DDTM des Landes**. Il ne sera pas possible de déclarer des modifications directement sur TéléPAC.

Les demandes de modifications devront être adressées à la DDTM (DDTM – SEA – 351 bvd Saint Medard – 40000 Mont de Marsan) dès que possible et en tout état de cause pour le vendredi 26 février 2016.

Comme lors de la phase de déclaration, les opérateurs (Chambre d'Agriculture, Centre de Gestion et Organisation professionnelle) qui ont déjà accompagné les agriculteurs seront pleinement engagés à leur côté. La DDTM sera également mobilisée pour accueillir les exploitants qui ne pourraient prendre en charge par eux même cette phase sur TELEPAC.

Contact Technique :
ddtm-sea@landes.gouv.fr

Contact Presse :
Marion DOURTHE : 05 58 06 58 14 ; 06 32 63 68 82
marion.dourthe@landes.gouv.fr
Thierry MORIER : 05 58 06 72 49 ; 06 37 04 61 13
thierry.morier@landes.gouv.fr